

Le **Conseil Municipal** tiendra une séance
A la Mairie le

**Lundi 4 septembre 2023
à 20h30**

ORDRE DU JOUR :

1. Election d'un nouveau conseiller délégué
2. Création de poste permanent – ATSEM – Temps non complet
3. MARCHE TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE – choix du candidat
4. AVENUE DU BOCAGE - Demande de subvention auprès du Département au titre du FDAU
5. Instauration d'une zone 30 – lotissement du Côteau du Sud
6. Avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs par le département de la Sarthe (utilisation du Gymnase par le collègue du Vieux colombier).
7. Projet LoRa – installation d'une antenne de télérelève sur la toiture du Gymnase.
8. Provisions pour créances douteuses 2023

Décisions du Maire
Questions diverses

Le Maire
Laurent PARIS



MAIRIE DE ROUILLON

4 rue de l'église
72700 Rouillon

Tél. : 02 43 47 83 00
Fax : 02 43 47 85 52

Site : www.ville-rouillon.fr